

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-331 du 30 décembre 1977

portant nomination de directeurs généraux,  
de directeurs et chefs de Service dans les  
Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi Fondamentale du 26 août 1977 ;  
VU l'Ordonnance N° 75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du  
Cabinet du Président de la République et la structure des Minis-  
tères, notamment son article 15 ;  
VU le Décret N° 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du Gou-  
vernement ;  
VU le Décret N° 76-46 du 19 février 1976 déterminant les Services  
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-  
butions des membres du Gouvernement ;  
SUR Proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolu-  
tion Populaire du Bénin ;  
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 décembre 1977 ;

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommés dans les fonctions ci-après, les personnes  
dont les noms suivent :

Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat

- Directeur Général Adjoint et Directeur  
Commercial de "LA BENINOISE" : Camarade DAGUIA Malick
- Directeur Administratif et Financier : Camarade ZOUNON Michel
- Chef-Comptable : Camarade IDRISOU Abdoulaye
- Chef du Personnel : Camarade KINDJI Pascal

Ministère des Finances

- Directeur Général du Ministère : Camarade AHOLOU Placide
- Directeur Général Adjoint du Ministère : Camarade POSSET Raphaël
- Directeur des Etudes et de la Plani-  
fication : Camarade ADJAHO Richard
- Directeur Adjoint des Etudes et de la  
Planification : Camarade LABITE Jean
- Directeur Général de la Caisse Autonome  
d'Amortissement : Camarade YACOUBOU Assouma

Ministère du Commerce et du Tourisme

- Directeur Général par intérim de la SONAPAL : Camarade BONI Alphonse

Article 2:- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures et contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 30 décembre 1977

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

  
Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MF-MIA-MCT 15 DAFA 3 BN 2  
DPE-DGAJL-INSAE 6 ICE 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 DTCP-DSDV-DB-DCF-  
DI 20 Intéressés 10 services intéressés 10 BCP 1 JORPB 1.-